



Programme de formation

« CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie »

Par voie scolaire

OBJECTIFS

Le titulaire du CAP Esthétique, cosmétique, parfumerie doit maîtriser :

- techniques de soins esthétiques visage, mains et pieds
- techniques de maquillage visage et ongles
- techniques esthétiques liées aux phanères
- conseil à la clientèle et vente de produits cosmétiques, d'hygiène corporelle, de produits de parfumerie et d'accessoires de soins esthétiques
- conseil à la clientèle et vente de prestations esthétiques

Il(elle) conduit les activités professionnelles de l'institut de beauté et de bien-être.

Public concerné / Prérequis

Cette formation s'adresse au public sortant au minimum de 3^{ème}, sans pré-requis.

Modalité d'organisation de la formation

Le stage se déroule en présentiel au sein de : L' École de Coiffure Esthétique Aurélie B.,
1 avenue d' Hanover 89300 JOIGNY

Durée de formation : Formation d'une durée de 2 ans soit 600h en centre par an et 6 semaines de stage en entreprise par an.

Horaires des semaines de formation en centre : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Tarif de formation : 3 990€ par an

PROGRAMME DE FORMATION

Blocs de compétences détaillés :

UP1 - Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds

- Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques
- Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage du visage

UP2 - Techniques esthétiques liées aux phanères

- Mettre en œuvre des protocoles de techniques esthétiques liées aux phanères
- Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage des ongles

UP3 - Conduite d'un institut de beauté et de bien-être - relation avec la clientèle et vie de l'institut

- Accueillir et prendre en charge la clientèle
- Conseiller et vendre des produits cosmétiques et des prestations esthétiques
- Mettre en valeur et promouvoir des produits et des prestations
- Organiser un planning de rendez-vous
- Participer à la vie de l'institut de beauté et de bien-être

UG1 - Français et Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique

Français :

- entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer
- entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire
- devenir un lecteur compétent et critique
- confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle

Histoire-géographie et Enseignement moral et civique :

- appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures
- repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace
- relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés
- acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien

UG2 - Mathématiques - Sciences physiques et chimiques

Rechercher, extraire et organiser l'information

Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité / Expérimenter / Critiquer un résultat, argumenter / Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.

UG3 - Education physique et sportive

- Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues
- Réaliser une performance motrice maximale
- Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains
- Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique
- Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif
- Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité

UG4 - Langue vivante étrangère

- Compétences de niveau A2 du CECRL / S'exprimer oralement en continu / Interagir en langue étrangère
- Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère

UG – Prévention Santé et Environnement / 20h

- Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation
- Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention
- Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix
- Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté
- Agir face à une situation d'urgence

UF - Epreuve facultative Arts appliqués et cultures artistiques

- Utiliser des moyens d'expression, des techniques et des méthodes élémentaires impliqués dans toute démarche artistique
- Se repérer dans l'histoire de l'art par la connaissance de quelques œuvres, auteurs et mouvements relevant du patrimoine comme de la création contemporaine

Moyens et Méthodologies pédagogiques

UP1 - Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds / 100h

>>> Enseignant expérimenté diplômé d'un niveau BP ou BTS dans la profession enseigné(s), disposant de Sans minimum d'expériences professionnelles et de 2 ans minimum en formation/enseignement/maitre d'apprentissage

- Apport des cours théoriques métier prenant appuis sur le référentiel de la profession

Lien vers le référentiel : https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/CAP_ecp/Annexes_CAP_ecp.pdf

- Démonstration des protocoles des techniques pratiques par la formatrice métier puis mise en application de ceux-ci sous le contrôle permanent de la formatrice métier
- Mise en application des protocoles techniques sur modèles

UP2 - Techniques esthétiques liées aux phanères / 100h

>>> Enseignant expérimenté diplômé d'un niveau BP ou BTS dans la profession enseigné(s), disposant de Sans minimum d'expériences professionnelles et de 2 ans minimum en formation/enseignement/maitre d'apprentissage

- Apport des cours théoriques métier prenant appuis sur le référentiel de la profession

Lien vers le référentiel : https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/CAP_ecp/Annexes_CAP_ecp.pdf

- Démonstration des protocoles des techniques pratiques par la formatrice métier puis mise en application de ceux-ci sous le contrôle permanent de la formatrice métier
- Mise en application des protocoles techniques sur modèles

UP3 - Conduite d'un institut de beauté et de bien-être - relation avec la clientèle et vie de l'institut / 40h

>>> Enseignant expérimenté diplômé d'un niveau BP ou BTS dans la profession enseigné(s), disposant de Sans minimum d'expériences professionnelles et de 2 ans minimum en formation/enseignement/maitre d'apprentissage

- Apport des cours théoriques métier prenant appuis sur le référentiel de la profession

Lien vers le référentiel : https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/CAP_ecp/Annexes_CAP_ecp.pdf

- Réalisation du dossier de vente prenant appui sur les contraintes
- Travaux d'expression orale permettant la présentation du dossier de vente

UG1 - Français et Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique / 30h

>>> Enseignant expérimenté diplômé d'une licence en lien avec la ou les matière(s) enseigné(s) et disposant de Sans minimum en formation/enseignement

- Apport des cours prenant appuis sur le référentiel CAP

Lien vers le référentiel : <https://eduscol.education.fr/1790/programmes-et-ressources-en-histoire-geographie-voie-professionnelle>

- Réalisation d'exposés, du dossier d'histoire-géographie-EMC prenant appui sur les contraintes examens
- Travaux d'expression orale permettant la présentation du dossier d'histoire-géographie-EMC et de la situation professionnelle en français

UG2 - Mathématiques - Sciences physiques et chimiques / 30h

>>> Enseignant expérimenté diplômé d'une licence en lien avec la ou les matière(s) enseigné(s) et disposant de Sans minimum en formation/enseignement

- Apport des cours prenant appuis sur le référentiel CAP

Lien vers le référentiel : <https://eduscol.education.fr/1793/programmes-et-ressources-en-mathematiques-voie-professionnelle>

- Réalisation de travaux pratiques

UG3 - Education physique et sportive/ 50h

>>> Enseignant expérimenté diplômé d'un CAPES ou d'une licence en lien avec la ou les matière(s) enseigné(s) et disposant de Sans minimum en formation/enseignement

- Mise en application du programme selon les épreuves sportives au référentiel CAP

Lien vers le référentiel : <https://eduscol.education.fr/1758/programmes-et-ressources-en-education-physique-et-sportive-voie-professionnelle>

UG4 - Langue vivante étrangère / 30h

>>> Enseignant expérimenté diplômé d'une licence en lien avec la ou les matière(s) enseigné(s) et disposant de Sans minimum en formation/enseignement

- Apport des cours prenant appuis sur le référentiel CAP

Lien vers le référentiel : <https://eduscol.education.fr/1773/programmes-et-ressources-en-langues-vivantes-voie-professionnelle>

- Réalisation d'écoute et de transcription de vidéos prenant appui sur les contraintes examens
- Travaux d'expression écrite et orale permettant la présentation orale de l'élève à l'examen

UG – Prévention Santé et Environnement / 20h

>>> Enseignant expérimenté dans la ou les matière(s) enseigné(s) et disposant de Sans minimum en formation/enseignement

- Apport des cours prenant appuis sur le référentiel CAP

Lien vers le référentiel : <https://eduscol.education.fr/1769/programmes-et-ressources-en-prevention-sante-environnement-voie-professionnelle>

- Réalisation d'écoute et de transcription de vidéos prenant appui sur les contraintes examens

UF - Epreuve facultative Arts appliqués et cultures artistiques / 20h

>>> Enseignant expérimenté dans la ou les matière(s) enseigné(s) et disposant de Sans minimum en formation/enseignement

- Apport des cours prenant appuis sur le référentiel CAP

Lien vers le référentiel : <https://eduscol.education.fr/1755/programmes-et-ressources-en-arts-appliques-et-cultures-artistiques-voie-professionnelle>

- Réalisation de travaux artistiques (dessin, collage, ...)

Modalité d'évaluation

L'acquisition des savoirs, des savoirs associés et des techniques professionnelles sont évalués tout au long de la formation sous forme de contrôle, épreuves blanches, mise en situation, test,... Ces résultats sont portés aux bulletins semestriels.

L'évaluation finale aura lieu lors des examens ponctuels permettant l'obtention du diplômé visé.

Contact

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter :

- Par mail : ecoledecoiffureab@orange.fr
- Par téléphone : 06 72 04 14 54

Les inscriptions doivent être réalisées au maximum un mois avant la date de début de formation.

Accessibilité aux personnes handicapées

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

DELIVRANCE DE LA CERTIFICATION

Notre taux de réussite au CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie

100% de réussite au CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie en juin 2023

100% de réussite au CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie en juin 2022

100% de réussite au CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie en juin 2021

Validation des blocs de compétences

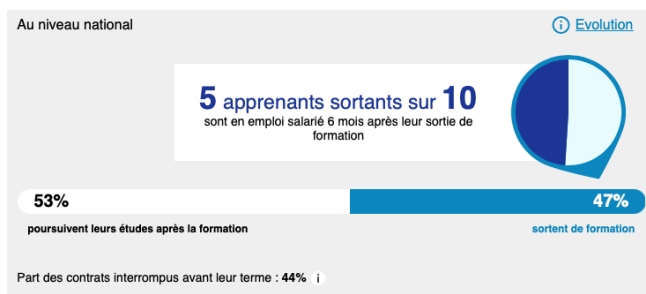
Lors de l'examen, la validation des blocs de compétences est acquise après obtention d'une note supérieure ou égale à 10/20. Cette validation est effective pour une durée de 5ans.

Le taux de poursuite d'études au niveau nationale :

CAP voie scolaire en 1 an



CAP voie scolaire en 2 ans



Notre taux de suivi ou d'interruption en cours de formation :

- 70% de nos stagiaires en CAP Esthétique ont suivi la globalité de leur formation sur l'année scolaire 2022-2023
- 100% de nos stagiaires en CAP Esthétique ont suivi la globalité de leur formation sur l'année scolaire 2021-2022
- 100% de nos stagiaires en CAP Esthétique ont suivi la globalité de leur formation sur l'année scolaire 2020-2021

Le taux d'insertion professionnelle pour nos apprenants à la suite de nos formations dispensées en CAP Esthétique :

- 100% de nos stagiaires en CAP Esthétique ont trouvé un emploi suite à leur formation en juin 2023
- 100% de nos stagiaires en CAP Esthétique ont trouvé un emploi suite à leur formation en juin 2022
- 100% de nos stagiaires en CAP Esthétique ont trouvé un emploi suite à leur formation en juin 2021

Le taux de rupture des contrats d'apprentissage conclus :

- 100% de nos stagiaires en CAP Esthétique ont complètement réalisé leur contrat sur l'année scolaire 2022-2023
- 100% de nos stagiaires en CAP Esthétique ont complètement réalisé leur contrat sur l'année scolaire 2021-2022
- 100% de nos stagiaires en CAP Esthétique ont complètement réalisé leur contrat sur l'année scolaire 2020-2021

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

Suite de parcours et débouchés

Après l'obtention du CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie, l'apprenant peut poursuivre son parcours de formation en **BP Esthétique Cosmétique Parfumerie** et ainsi obtenir un niveau BAC.

Type d'emplois accessibles :

- esthéticien(ne) qualifié(e) - conseiller(ère) de vente auprès de la clientèle *
- chef(fe) d'entreprise *

* ces emplois intègrent les caractéristiques d'emploi de l'esthéticien(ne) qualifié(e)

Les secteurs d'activités concernés :

- instituts de beauté et de bien-être
 - indépendants, franchisés ou affiliés
 - > en établissements de thalassothérapie, de balnéothérapie
 - > en établissements de tourisme, centres de vacances, de loisirs, de remise en forme
 - > en établissements de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées
 - > mobiles, à domicile
 - centres esthétiques spécialisés * : beauté des ongles, bronzage, épilation, maquillage
 - parfumerie * avec ou sans activités esthétiques intégrées
 - parapharmacies avec ou sans activités esthétiques intégrées
 - salons de coiffure avec activités esthétiques intégrées *
 - entreprises de distribution au public de produits cosmétiques et d'hygiène corporelle
- * - (indépendant, franchisé, ou affilié)

École de Coiffure Esthétique Aurélie B. , 1 avenue d' Hanover 89300 JOIGNY



École de Coiffure Esthétique Aurélie B. , 1 avenue d' Hanover 89300 JOIGNY

Mail : ecoledecoiffureab@orange.fr - Tél. : 06 72 04 14 54

Date de mise à jour : 10/07/2023

Mail : ecoledecoiffureab@orange.fr - Tél. : 06 72 04 14 54